

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 V. 190 Vœu relatif au projet de Carte scolaire 2019/2020 et aux conditions de la réussite scolaire et éducative dans le 14^e arrondissement.

Le Conseil de Paris,

Considérant les critères de calcul des effectifs retenus par le Rectorat pour établir la carte scolaire 2019-2020 dans les écoles de Paris ;

Considérant la nécessité de disposer d'un cadre à la fois stable et lisible fixant les seuils de fermeture et d'ouverture de classe et de pouvoir apprécier la situation des effectifs de chaque école en fonction de son contexte socio-économique et pas seulement sur un plan quantitatif ;

Considérant la priorité donnée par le Ministre de l'Éducation Nationale en faveur du dédoublement des CP et CE1 dans les écoles élémentaires en Réseau d'Éducation Prioritaire ;

Considérant les projets de fermetures de classes pour les écoles maternelle du 24, rue Delambre et élémentaire du 7, rue Asseline dans le 14^e arrondissement de Paris ;

Considérant la confirmation de l'ouverture d'une 17^e classe à l'école élémentaire du 12-14 Alésia, portant l'effectif prévisionnel à 487 élèves ;

Considérant l'objectif de favoriser la scolarisation des enfants de moins de trois ans qui est un levier important de lutte contre les inégalités d'apprentissage y compris dans les écoles hors Réseau d'Éducation Prioritaire ;

Considérant la proposition de carte scolaire faite par le Rectorat de Paris présentée lors du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale qui s'est tenu le 14 février 2019 ;

Considérant le vœu relatif à la dotation budgétaire académique des écoles du 1^{er} degré adopté lors du Conseil de Paris de février 2019 ;

Sur proposition de Léa Filoche, Yves Contassot et des élu.e.s du groupe « Génération.s », Nicolas Bonnet-Oulaldj, Jean-Noël Aqua, Hervé Bégue et les élu.e.s du groupe Communiste-Front de Gauche, Jérôme Gleizes et les élu.e.s du groupe Écologiste de Paris,

Emettent le vœu que la Ville de Paris interpelle le Rectorat pour :

- Le renoncement aux fermetures de classes envisagées dans les écoles maternelle et élémentaire Delambre et Asseline,
- L'ouverture d'un poste d'assistant administratif auprès de la direction de l'école du 12-14 Alésia, poste supprimé il y a quelques années,
- La dotation de l'Académie de Paris soit revue pour la rentrée scolaire 2019/2020 afin qu'elle permette d'abonder la brigade de remplacement des professeurs des écoles afin que nous ne connaissions pas, à nouveau, la situation de pénurie de remplacement de ce début d'année 2019,
- L'intégration, en concertation avec les directions des écoles, dans les prévisions d'effectifs, d'une proportion d'enfants de moins de trois ans.